

DEL-2022-133

Nombre de membres en exercice

27

Présents et représentés

25

Délibération

Date d'affichage

8 JUIN 2022

Déposée en Préfecture le

7 JUIN 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 3 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux Le trois du mois de juin à huit heures

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt sept mai deux mille vingt-deux, s'est réuni en visioconférence en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Sandrine DALL'AGLIO, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

<u>Etaient excusés</u>
Gilles FRANÇOIS, Aurélien MODURIER

Charlotte JULIEN est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE DANS LE CADRE DES CONTRATS DÉPARTEMENTAUX D'AVENIR ET DE SOLIDARITÉ 2022 (CDAS)

Pour renforcer son soutien financier aux projets d'investissement des communes et des EPCI, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a mis en place le contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS).

Ce nouveau dispositif, qui succède au fonds départemental de développement des territoires, vise à renforcer l'implication et la solidarité du Département auprès des collectivités locales.

Etabli entre le Département et les communes ou EPCI bénéficiaires d'une aide départementale à l'investissement, sur proposition des conseillers départementaux du canton, ce contrat permet d'accompagner des projets dans divers domaines d'intervention :

- Rénovation de logements,
- Construction et rénovation de bâtiments publics (scolaires, équipements, services publics...),
- Réalisation d'infrastructures de transports,
- Préservation, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine,
- Projets de développement local.

Dans ce contexte, le Grand Annecy a identifié quatre projets pour lesquels il souhaite solliciter l'accompagnement du Département :

Intitulé du projet	Objet	Coût prévisionnel (€ HT)	Aide sollicitée au CDAS		Date prévisionnelle de livraison
			€	%	IIVIGIOOII
	Mettre en conformité le bâtiment (accessibilité PMR)	235 000	117 500	50	juin-23
Remplacement de 5 ascenseurs et 1 monte-charge dans 4 bâtiments du Grand Annecy (siège, EHPAD Prairie, Airelles, Vergers)	Remplacer des équipements vétustes	385 000	192 500	50	juin-23
Renouvellement d'une conduite d'eau potable dans le cadre du doublement de la RD 1508		1 495 177	747 588,50	50	oct-22
TOTAL 4 PROJETS		2 115 177	1 057 588,50	50	

LE BUREAU DECIDE:

- de solliciter les aides du Département, conformément aux projets indiqués dans le présent rapport ;
- d'autoriser la Présidente à signer le contrat départemental d'avenir et de solidarité afférent avec le Département de la Haute-Savoie, ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR: 25

AINSI DELIBERE,

Pour extrait conforme Pour la Présidente et par délégation, Le Directeur Général,

Sébastien LENOIR.